

Agroalimentaire/Intrants

Ce que valent les «rabais»... six ans après!

• Les quotas 2016 épuisés à plus de 90% sur le blé et le sucre

• L'accès aux intrants n'a pas débloqué la compétitivité et les investissements

• Seul 13% de la production agricole est transformée

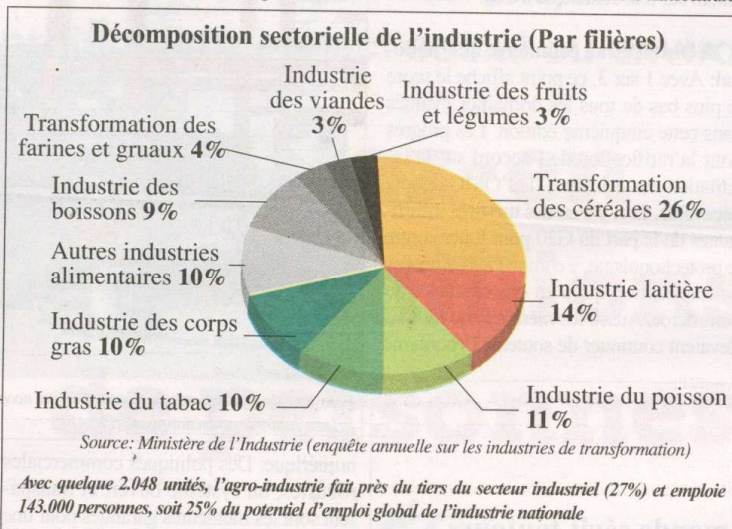
C'EST la période des soldes sur les intrants à l'import! Le département du commerce extérieur vient de rendre publique la répartition annuelle des contingents d'intrants destinés à l'industrie agroalimentaire (biscuiterie, confiserie, chocolaterie). Mise en place dans le cadre du plan Emergence, cette mesure vise l'amélioration de la compétitivité des industries nationales opérant sur ces segments, en leur facilitant l'accès aux intrants. Cette année encore, ces derniers n'ont laissé aucune miette dans les entrepôts de la douane. Les quotas proposés ont été redistribués à plus de 90% sur trois des quatre matières premières ali-

toujours derrière son plein potentiel. Les impacts réels sur la compétitivité ne se font pas sentir. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Si l'export sauve légèrement la

échange (ALE), conclus par le Royaume, a fortement exacerbé la concurrence dans les rayons et décourage l'effort d'investissement chez les industriels nationaux.

Les opérateurs veulent désormais se projeter sur une approche plus globale. Après avoir obtenu gain de cause sur la TVA après plusieurs années de lobbying (Cf. L'Economiste du 30 octobre 2015), ils travaillent en ce moment sur la mise en place des écosystèmes industriels, dans le cadre d'un contrat-programme encore en négociations. Les axes majeurs de cette nouvelle feuille de route sont déjà déterminés. Ils porteront sur la recherche de nouveaux relais à l'export pour booster les chiffres du secteur, la maîtrise des importations, la promotion de l'effort d'investissement, la formation et la R&D pour l'innovation produit, le packaging, la lutte contre l'informel et la contrebande... Bref, les maillons faibles du secteur. □

Safall FALL



mise (+13% à fin 2015 pour 24,7 milliards de DH de chiffre d'affaires), les investissements dans le développement des capacités sont encore bien timides. «Seul 13% de la production agricole nationale est transformée. Le reste est soit écoulé

Les industriels anticipent les effets de la sécheresse

C'ETTE année, c'est sur le blé tendre que les attributions se concentrent. La totalité du volume proposé a été redistribuée, avec 15.700 tonnes pour Best Biscuits Maroc et 19.000 tonnes pour Mondelez Maroc, pour les quantités les plus importantes. A fin juin 2015, le blé tendre a représenté 27% des importations d'intrants de l'industrie agroalimentaire nationale. Quant au sucre, sur les 50.000 tonnes proposées, 46.000 ont été attribuées à 12 entreprises du marché national. Les lots les plus importants ont été décrochés par Mondelez Maroc (14.400 tonnes), Best Biscuits Maroc (9.300 tonnes), Michoc (6.700 tonnes) et la Compagnie chérifienne de chocolaterie (3.800 tonnes).

mentaires concernées. Il s'agit du sucre raffiné, du blé tendre biscuitier, ainsi que du lait en poudre écrémé et entier. Le principe de la mesure porte sur l'application d'un droit de douane préférentiel de 2,5%, sur un volume bien déterminé. Cette année, 50.000 tonnes ont ainsi été calées pour le sucre, 40.000 tonnes pour le blé tendre biscuitier, 2.000 tonnes sur le lait en poudre écrémé et 500 tonnes sur celui en poudre entier (Voir encadré). Les entreprises éligibles sont essentiellement celles productrices de biscuits, de chocolats ou de confiseries, commercialisant leurs produits sur le marché local. L'objectif de cette mesure était de relever la compétitivité des industriels, en leur facilitant l'accès aux intrants. Mais après 5 à 6 ans d'application - la mesure a été mise en place depuis 2009 - le secteur court

en frais sur le marché local, soit exporté, notamment vers les marchés de l'Union européenne », explique un opérateur. Le potentiel de croissance encore inexploité par les industriels reste important.

«L'impact de cette mesure est limité. Le problème est ailleurs. Il s'agit plutôt d'un souci de décalage entre l'aval et l'amont du secteur, et de manque d'intégration de la chaîne de valeur», explique Hammad Kassal, économiste et ex-vice président de la CGEM. «Les capitaux vont désormais vers la production agricole, et non plus vers l'industrie», complète l'expert.

A côté, les producteurs sont constamment sous la pression des importations de produits finis, en provenance notamment du marché turc. Le démantèlement tarifaire dans le cadre des accords de libre

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com